

1. Bienvenue

Myriam Rossat souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 8h35. Nous comptons la présence de 107 membres.

2. Nomination des scrutateurs

Eglantine et Anne Ferro sont nommées scrutatrices pour cette assemblée générale. La Présidente les remercie.

3. Modification, ajouts à l'ordre du jour

Ajout d'un point pour les élections complémentaires au comité au point 10. Les points 10-11-12 sont décalés en les points 11-12-13.

4. Approbation du PV de l'AG du 25 mars 2022

Cette année, seuls les documents de la Trésorière (rapport et comptes) ont été envoyés avec la convocation en février. Toutes les autres annexes ont été publiées le 1^{er} mars sur notre site internet.

La discussion est ouverte au sujet du PV de l'AG du 25 mars 2022. Aucune remarque n'est formulée. La Présidente procède au vote pour approbation du PV.

Votation : *le PV est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.*

5. Rapport annuel de la Présidente et Vice-Présidente

Il n'y a pas de question sur ce rapport.

6. Rapports annuels des délégués cantonaux

Aucune remarque n'est formulée sur les rapports des délégués cantonaux.

7. Trésorerie

a) Rapport de la trésorière

Martine Brandt, Trésorière SSP, explique que nous avons eu des frais supplémentaires liés à l'OPS. Afin d'équilibrer les comptes, et comme mentionné dans son rapport, elle propose d'augmenter les cours FC de CHF 10.- (CHF 190.- au lieu de CHF 180.-) et le congrès de CHF 20.- (=CHF 200.- au lieu de CHF 180.-) dès 2024. Pour les cotisations annuelles, l'augmentation serait de CHF 20.- (=CHF 500.- au lieu de CHF 480.-) et cela dès 2023 déjà.

La discussion est ouverte et si les augmentations de la FC et du congrès ne suscitent pas de réaction, l'augmentation des cotisations ne fait pas l'unanimité. Plusieurs membres y sont opposés et expriment leur mécontentement, expliquant que l'entrée dans la LAMal leur a déjà occasionné de nombreux coûts supplémentaires et que la SSP pourrait attendre encore 1 année ou 2 ans sans augmenter les cotisations. Ils mettent en avant le fait que la SSP a suffisamment de trésorerie pour supporter des pertes durant quelques années. La trésorière les rend attentifs au fait que les réserves peuvent « fondre » plus rapidement que ce que l'on imagine.

D'autres sont d'avis qu'une augmentation de cotisation est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'association, expliquant que les charges de la SSP augmentent également suite à l'entrée dans la LAMal.

Après ces discussions, nous passons aux votations au sujet de ces augmentations.

Votations :

Augmentation FC 190.- : Contre 2 / Abstention : 0 / Pour : 105

Congrès 200.- : Contre 1 / Abstention : 0 / Pour : 106

Cotisations 500.- : Contre : 28 / Abstention : 17 / Pour : 62

b) Comptes 2022 et budget 2023

Il n'y a pas de question sur les comptes qui ont été envoyés avec la convocation.

**c) Présentation des comptes pertes et profits**

Aucune question n'est posée sur les comptes pertes et profits.

d) Rapport des vérificateurs des comptes (lecture)

M. Roessinger ne pouvant être présent aujourd'hui a transmis le rapport à Mme Sylvie Milleret qui nous en donne lecture.

Les vérificateurs des comptes, Sylvie Milleret, Myriam Burki-Zino et Philippe Roessinger ont procédé à un contrôle intégral et ont pu constater que la comptabilité a été régulièrement et correctement tenue par Mme Martine Brandt.

Suite à la lecture du rapport, les vérificateurs des comptes recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés. Ils remercient la trésorière pour son excellent travail.

e) Adoption des comptes et décharge au Comité pour l'année 2021

La trésorière passe à la votation pour l'adoption des comptes.

Votation : Contre : 0 / abstention : 1 / pour : 106

f) Présentation et approbation du budget 2023

Martine Brandt demande s'il y a des questions au sujet du budget 2023. Aucune question n'est posée et nous passons à la votation.

Votation : Le budget est approuvé à l'unanimité.

g) Nomination des vérificateurs des comptes

Sylvie Milleret et Alexia Veronesi se proposent comme vérificatrices des comptes pour le prochain exercice comptable.

Election : elles sont élues à l'unanimité par l'assemblée.

8. Admissions – Démissions – Décès – Membres Vétérans

2 nouvelles admissions ont été ajoutées depuis la publication de la liste sur le site internet. Il s'agit de Mesdames Vasques Soraia et Carb Wali qui viennent d'être admises comme membre SSP.

9. Commissions et autres fonctions**a) Formation continue (FC)**

Nadine Dura, Claudette Caloz, Patricia Courajod et Camille Ebami s'occupent de la formation continue SSP depuis de nombreuses années. La SSP a pu compter sur cette équipe aussi bien pour la mise en place des cours que pour le suivi. Le comité les remercie chaleureusement pour leur excellent travail durant toutes ces années. Ils assumeront le suivi des cours prévus en 2023 et dès 2024 une nouvelle équipe reprendra cette commission.

La nouvelle équipe est présentée lors de l'AG, elle se compose de : Charlotte Cuq, Marina Lyashenko et Alexandra Soulade. Le comité les remercie pour leur investissement et se réjouit de travailler avec elles.

b) Congrès

En 2023 le congrès a dû être organisé en mars car le Forum Fribourg n'était pas disponible en mai.

Le Forum Fribourg étant très apprécié par les exposants, il a d'ores et déjà été réservé pour le prochain congrès, le vendredi 26 avril 2024.

c) Promotion de la Profession (PP)

Le rapport de la PP a été publié sur le site. Myriam Rossat remercie chaleureusement les membres de cette commission : Elisabeth Lamon, Maria Divorne, Charlotte



Amaron, Lauriane Baillods Monziona et Clémence Viriot pour leur travail et leur investissement.

Fanny Revaz regrette que la PP n'ait pas participé à Your Challenge, le salon des métiers de Martigny. Françoise Piller explique que chaque année certains événements sont choisis par la PP pour y représenter la profession. Elle demande que la PP soit attentive à faire un tournus entre les cantons romands.

Elisabeth Lamon précise qu'en général ils consultent l'ESPOD avant de choisir les événements auxquels ils participeront. La plupart du temps, c'est l'école qui se rend sur les salons des métiers.

Lysiane s'occupe de l'organisation du salon des métiers qui se déroule à Neuchâtel. Elle rend attentive au fait qu'il est très difficile de trouver des podologues pour y participer et tenir le stand.

Selon Eglantine Molin et Emmanuelle Chauffaut, les salons des métiers s'adressent aux jeunes de 16 ans qui sortent de l'école obligatoire. Ils recherchent plutôt un apprentissage qu'ils peuvent débiter après leur scolarité. Eglantine pense qu'il serait plus judicieux de viser les écoles de santé (infirmiers, ASSC, etc.) pour présenter notre profession. Les salons des métiers sont très chronophages et onéreux pour peu de résultats.

Alexandra Soulade regrette que la SSP n'ait pas participé à la journée du diabète organisée aux HUG en novembre. Elle serait disposée à tenir un stand pour la SSP lors de cette journée en novembre 2023.

d) Commission « Remboursement semelles »

Séverine explique qu'une commission travaille sur le remboursement des semelles par les assurances complémentaires. M. Siegrist, lobbyiste qui les aidait sur ce projet, a mis fin à son mandat auprès de la SSP pour raison de santé. La commission poursuit ses efforts pour obtenir une reconnaissance.

e) Cercles de qualité régionaux

La présidente remercie toutes les animatrices des CQ pour leur engagement. Aucune remarque n'est émise sur les rapports.

f) Fédération internationale des podologues (FIP)

Myriam Rossat explique que la Suisse ne possède qu'un seul vote au sein de la FIP pour les 3 associations linguistiques. La possibilité que L'OPS adhère pour représenter les 3 associations est étudiée, cela permettrait éventuellement de diminuer notre contribution financière à la FIP.

g) Site internet et newsletter SSP

Rien de spécial pour ce point, Loïc Rossat n'a pas pu être présent aujourd'hui mais se tient à disposition en cas de question.

10. Elections complémentaires au comité

Cette année n'est pas une année d'élections, toutes les personnes en fonction ont été élues l'année passée pour 2 ans. Cependant suite à certains changements voici les modifications proposées par le comité :

- Déléguée Neuchâtel : élection d'Eglantine Molin qui remplace Marilène Casaubon-Frey. *Eglantine est élue par acclamation.*
- Déléguée Fribourg : Françoise Piller a donné sa démission comme déléguée Fribourg et *Muriel Gross est élue à cette fonction.*
- Déléguée Genève : Estelle Sallin est proposée pour épauler Fabien et Carine sur le canton de Genève qui comporte un grand nombre de podologues. *Estelle est élue par l'assemblée.*
- Animatrice CQ FR : Valérie Biemann se propose pour le poste d'animatrice CQ à Fribourg. *Elle est élue par l'assemblée.*



- Animatrice CQ VS : Fanny Revaz et Mathilde Nanchen *sont élues par l'assemblée.*
- Animatrices CQ VD : Lausanne et région : Charlotte Cuq et Marina Lyashenko se proposent pour Vaud (Lausanne et Région + La Côte). *Elles sont élues par acclamation.*
- Animatrice CQ GE : aucun candidat ne se propose pour reprendre le CQ Genève.

11. Modification des statuts

Toutes les modifications des statuts proposées par le comité ont été publiées sur notre site internet. La secrétaire passe en revue les articles qui subissent des changements.

Votation : *les modifications des statuts sont acceptées à l'unanimité.*

12. Divers : annonces, communications et remerciements

Françoise Piller explique qu'un groupe de travail composé de Sabrina Ruchat, Valérie Biemann et elle-même a travaillé sur un Dossier Médical Informatisé (DMI). Ce DMI sera disponible pour les personnes facturant avec la Caisse des Médecins (CdM) et sur demande.

La Présidente revient sur la FIP, suite à certains échanges lors de la pause. Elle propose d'élire Sylvie Milleret, très intéressée par ce poste et parlant parfaitement l'anglais en qualité de 2^{ème} déléguée FIP.

13. Dates

Prochaine AG : Vendredi 8 mars 2024